



PREAVIS MUNICIPAL 07-2025 Demande d'un crédit de CHF 195'000.-- pour la réalisation d'une route forestière mixte agro-sylvo-pastorale entre La Baudichonne et Potraux

Dossier traité par : Jean-Pierre Widmer

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

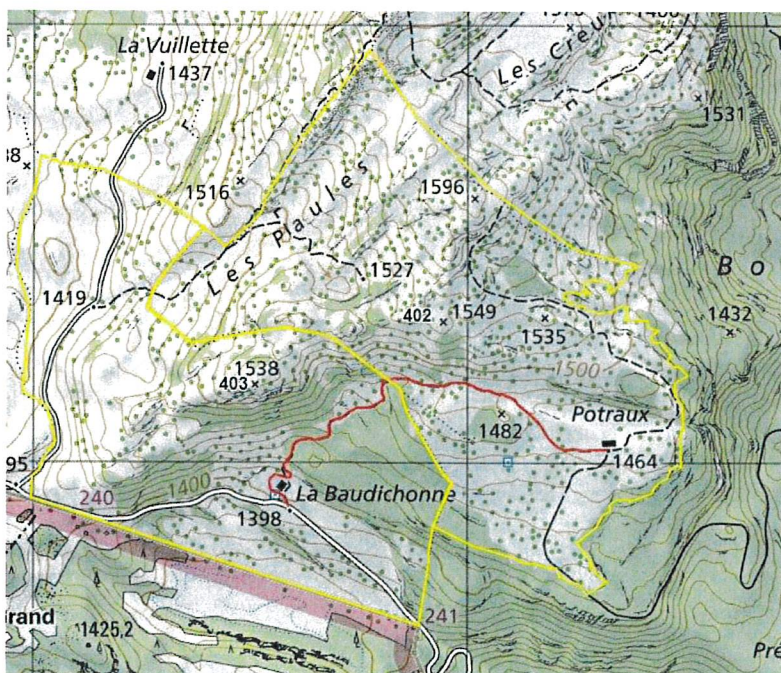
Pour rappel, l'accessibilité aux forêts et pâturages boisés de Potraux est problématique. L'exploitation forestière ainsi que l'entretien des pâturages est compliqué. De plus, d'un point de vue agricole, il n'est plus possible d'accéder au chalet d'alpage avec des engins lourds permettant d'abreuver le bétail et/ou le soigner.

L'étude réalisée par le bureau ILEX ingénierie forestière Sàrl (préavis municipal 07-2024) a démontré que le tracé faisant l'objet du présent préavis est le plus adéquat pour la réalisation de cette nouvelle desserte. Moyennant des mesures particulières dans le secteur des prairies et pâturages secs (PPS), ce tracé a été validé par la Direction générale de l'environnement, division Biodiversité et Paysage (DGE-BIODIV).

2. PROJET

Les travaux consistent à la réalisation d'une nouvelle desserte reliant le chalet d'alpage de La Baudichonne au pâturage de Potraux (longueur du tronçon : 1'100 m). Aucune coupe forestière majeure n'est nécessaire pour la réalisation de ces travaux. Seuls quelques arbres pourraient être abattus afin de garantir le gabarit de la nouvelle desserte. Les périmètres d'importance nationale (PPS) sont pris en compte et préservés.

La route de Potraux actuelle sera abandonnée et fermée physiquement sur un tronçon de 1'750 m.



Extrait du guichet cartographique du canton de Vaud avec le chemin entre la Baudichonne et Potraux en rouge et la limite des bienfonds en jaune

3. ASPECT FINANCIER

L'estimation des coûts a été faite d'après les prix en vigueur pour la fourniture des matériaux, l'utilisation des machines, le transport et la main d'œuvre. Ces coûts sont tirés de projets similaires récents réalisés par le bureau ILEX ingénierie forestière Sàrl.

1. Travaux préparatoires et installation de chantier		
Travaux forestiers	CHF	3'500. --
Installation de chantier	CHF	6'500. --
Total des travaux préparatoires et installation de chantier	CHF	10'000. --
2. Travaux de génie civil et forestiers		
Travaux dégagement/création du gabarit	CHF	38'000. --
Apport de TV, nivellement, compaction du chemin	CHF	75'000. --
Mesures de gestion de l'eau	CHF	11'000. --
Mesures de compensation	CHF	7'000. --
Travaux divers	CHF	9'000. --
Total des travaux de génie civil et forestiers	CHF	140'000. --
Total des travaux (1 et 2)	CHF	150'000. --
3. Honoraires d'ingénieurs		
Avant-projet DGE-Forêt, dossier d'enquête et appel d'offres	CHF	11'000. --
Travaux et prestations du géomètre	CHF	8'000. --
Appui botanique et suivi environnemental de réalisation (SER)	CHF	8'000. --
Direction des travaux, bouclage et rapport final DGE-Forêt	CHF	15'000. --
Total honoraires d'ingénieurs	CHF	42'000. --
Total travaux et honoraires d'ingénieurs (1, 2 et 3)	CHF	192'000. --
Divers et imprévus (10-12 %), arrondis	CHF	23'000. --
Total TTC	CHF	215'000. --
Déduction du crédit d'étude (préavis municipal 07-2024)	CHF	- 20'000.--
TOTAL TTC	CHF	195'000.--

Au niveau des subventions, les montants escomptés de la part de la DGE-Forêt et de la DGAV (Direction générale agriculture-viticulture, section Améliorations Foncières) sont estimés entre 60 et 70 %. Ils seront confirmés par les deux Services une fois le permis de construire obtenu.

La durée d'amortissement selon le mode MCH2 sera de 40 ans. Les coûts annuels pour l'entretien seront pris sur le budget de fonctionnement.

4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de La Rippe

- vu le préavis municipal n° 07-2025 relatif à la demande de crédit de CHF 195'000. -- pour la réalisation d'une route forestière mixte agro-sylvo-pastorale entre La Baudichonne et Potraux ;
- lu les rapports des deux commissions chargées d'étudier cet objet (Gestion-finances et Travaux) ;
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. d'approuver le préavis municipal 07-2025 relatif à la demande de crédit de CHF 195'000. -- pour la réalisation d'une route forestière mixte agro-sylvo-pastorale entre La Baudichonne et Potraux ;
2. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 195'000. -- lui permettant de réaliser ces travaux ;
3. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 195'000. --.

Ainsi délibéré par la Municipalité, dans sa séance du 2 juin 2025, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

Le Vice-Syndic :


Yannik Melly



La Secrétaire :


Aline Elmer